

# VILLE DE PERNES LES FONTAINES



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 09 janvier 2025**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 11 janvier 2022 sous réserves d'incidents**



## **AVIS AU PUBLIC PRESCRIPTION DE LA PROCEDURE DE REVISION ALLEGEE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE**

Par délibération N°2021-03 du 16 décembre 2021, transmise au représentant de l'Etat, le Conseil municipal a prescrit la procédure de révision allégée N°2 du Plan Local d'Urbanisme ayant pour objectifs d'autoriser l'implantation d'un parc photovoltaïque sur le site de l'ancienne carrière dite « La Machotte », située désormais en zone agricole du PLU et représentant un périmètre d'environ 5 hectares qui n'est plus exploité et dont la remise en état des sols a débuté. Ce projet, compte-tenu de l'importance de la production d'énergie à venir, est compatible à la fois au SCOT en vigueur du Bassin de Vie d'Avignon et aux lois relatives à la transition énergétique.

Ladite délibération est affichée, à compter du Lundi 10 janvier 2022, en Mairie de Pernes-les-Fontaines



Ecrit par Echo du Mardi le 11 janvier 2022

et en Mairie annexe du Hameau Les Valayans, aux lieux habituels d'affichage, pendant au moins un mois.

3952778

Publié le 11/01/2022